



MISCELLANEA FANIÆ

N° 32 Août 2017

**Editeur : HAUTE ARDENNE asbl c/o Station Scientifique des Hautes-Fagnes
Route de Botrange 137, B- 4950 Waimes
Tél: 080/88.17.46
e-mail : haute.ardenne@skynet.be - Site : www.hautesfagnes.be**

Cette feuille est destinée à tous nos partenaires dans les domaines de l'administration, la gestion et la surveillance des Réserves Naturelles.

Diese Blatt richtet sich an alle unsere Partner in den Bereichen der Verwaltung, des Managements sowie der Überwachung der Naturschutzgebiete.

Editorial

La réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes fête ses 60 ans... et les anniversaires sont souvent l'occasion de bilans, de rétrospectives et de perspectives.

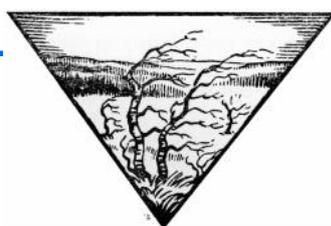
En faisant la rétrospective des débats et combats qui ont finalement abouti à la création de la réserve naturelle en 1957 (pp. 2-6), on se rend compte que les menaces envers la nature restent plus que jamais d'actualité. L'exploitation économique de l'espace a pris d'autres formes. Ce n'est plus l'enrésinement qui menace de vastes étendues de landes, de tourbières et de forêts, mais le tourisme de masse exerce une autre forme de pression... Concilier les différents intérêts (ceux des hommes et ceux de la nature) continue donc de constituer un solide défi.

L'information et la sensibilisation du public s'avèrent primordiales et Haute Ardenne s'y emploie à sa mesure (p. 13 et pp. 18-19).

Perspectives... Depuis 1957, la terminologie a évolué, la réflexion sur les modes de gestion s'est étoffée, les moyens d'action se sont modernisés... La « protection de la nature » a laissé la place au « maintien de la biodiversité », induisant la nécessité d'une gestion active. La réintroduction du tétras-lyre au printemps de cette année s'inscrit pleinement dans cette philosophie (pp. 14-17).

Table des matières

Edito	p.1
Table des matières	p.2
Le long parcours qui a mené à la création de la réserve	p.2
En quête de moments oubliés	p.7
60 ^e anniversaire de la réserve naturelle.....	p.8
Statistiques des zones C.....	p.10
Sortie de presse - Brèves	p.13
Renforcement de la population de tétras lyres	p.14
Les résurgences ferrugineuses en haute Ardenne	p.18



Le long parcours qui a mené à la création de la réserve

C'est le 23 mai 1957 qu'un arrêté royal crée la réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes. Ce statut de protection, qui peut aujourd'hui nous paraître une évidence étant donné le patrimoine naturel exceptionnel du lieu, n'a été conquis qu'au terme de longues et inlassables luttes pour faire reconnaître la légitimité des droits de la nature.

Retour sur les principales péripéties qui ont émaillé ce long parcours.

Avant 1914 : prises de conscience de l'intérêt de sites naturels

Si la question de la protection des paysages pour leur intérêt scientifique est évoquée dès 1886 par M. De Munck (Bouillenne, 1942), c'est surtout au début du xx^e siècle que les pionniers de la conservation de la nature en

Belgique s'expriment. Ces « lanceurs d'alerte » trouvent leurs propos appuyés par de prestigieuses institutions scientifiques, qui les relayent aux autorités politiques.

Ainsi, en 1902, M. Bommer, soutenu par le Conseil supérieur des forêts, demande « un inventaire général des sites et des régions présentant un intérêt spécial aux points de vue [de la science, de l'art et du tourisme] », ainsi que des « mesures nécessaires pour réaliser leur conservation intégrale » (Bouillenne, 1942).

En 1905, la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique transmet au ministre de l'agriculture des propositions similaires, émises par L. Errera.

Concernant le haut plateau en particulier, la création d'un parc national des Hautes-Fagnes est demandée, en 1905 déjà, par A. Didier dans une brochure éditée à l'occasion de l'Exposition internationale de Liège (Bouillenne, 1956).



Le premier comité de défense de la fagne en 1912

Document Station Scientifique des Hautes-Fagnes (ULg)

Mais c'est surtout à Léon Fredericq que l'on doit les premières interventions en faveur de la protection des Hautes-Fagnes. Après un discours très remarqué en 1904 à l'Académie royale de Belgique sur les particularités des Hautes-Fagnes belges (Bouillenne-Walrand, 1952) et un rapport sur le même thème en 1908 au ministre des sciences et des arts, il obtient en 1911 de la classe des Sciences de l'Académie un nouveau vote pour la création d'une réserve dans les Fagnes (Bouillenne, 1937).

Parallèlement aux prises de conscience des scientifiques, l'opinion publique s'émeut de la dégradation des fagnes. Des crues dévastatrices de la Vesdre en février 1906 et en mars 1909 sont attribuées au drainage intensif des tourbières, pratiqué en vue de plantations d'épicéas (Comhaire, 1911, cité par Klauser, Nekrassoff, Paquet et Rauw, 2011). Des pétitions sont adressées à la Chambre et au ministre de l'agriculture pour demander l'arrêt des opérations de drainage, mais elles restent lettre morte. La protestation se structure alors en un comité d'action, fin 1910 (Klauser *et al.*, 2011).

Quelques mois plus tard, le gigantesque incendie de 1911 dans les Hautes-Fagnes va donner un argument de poids supplémentaire au jeune comité de Défense de la fagne. Celui-ci, organisé par A. Bonjean et H. Angenot, se constitue officiellement à Verviers le 26 octobre 1911 et déclare poursuivre un triple objectif : hydrologique (préserver l'intégrité des sources), scientifique (flore, faune, etc.) et paysager. À ces titres, il bénéficie du soutien des administrations communales concernées, de plusieurs sociétés savantes et d'associations touristiques, ainsi que de nombreuses personnalités (Klauser *et al.*, 2011).

Des mouvements de défense de la fagne côté allemand se manifestent également en 1911 (Klauser *et al.*, 2011).

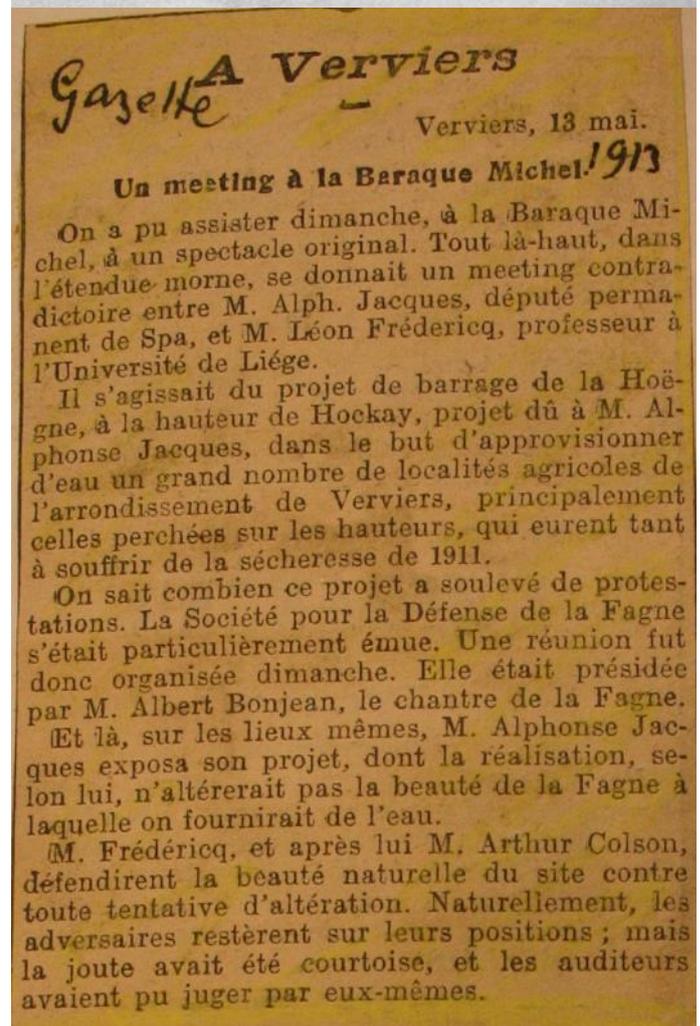
Toutes ces mobilisations – sans doute aidées par les circonstances – commencent à porter leurs fruits. En novembre 1911, le ministre de l'agriculture, répondant à une question parlementaire, donne l'assurance que quelque 1200 ha de fagnes communales et domaniales seraient soustraits aux travaux d'assèchement et de boisement (Bouillenne, 1942). Du côté allemand aussi, on obtient quelques avancées : le ministre de l'agriculture décide de geler le boisement et l'exploitation de la tourbe sur 70 ha du Torfmoor (Misten) (Klauser *et al.*, 2011).

Mais rien n'est encore gagné. La sensibilisation et la lutte se poursuivent.

Dans son célèbre plaidoyer *Pour la protection de la nature en Belgique*, J. Massart (1912) préconise la création de « réserves nationales » dans différentes régions caractéristiques du pays, au rang desquelles on compte les Hautes-Fagnes.

En 1914, le comité de Défense de la fagne enregistre une première victoire : il obtient l'interdiction de l'extraction industrielle de la tourbe, souhaitée par une société allemande (Bouillenne, 1942).

Mais la guerre vient interrompre l'élan des associations et bouleverser les priorités politiques.

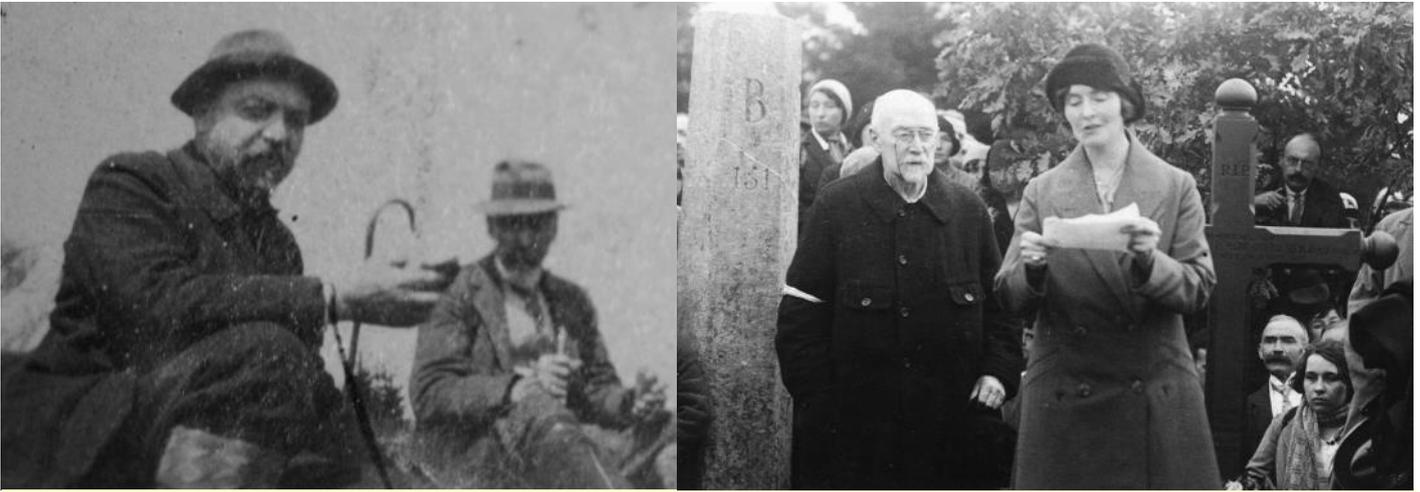


↑ En mai 1913, le comité de défense de la Fagne organise une rencontre contradictoire au sujet du projet de barrage sur la Hoëgne.

L'entre-deux-guerres : d'efforts pour convaincre en espoirs déçus

Comme Bouillenne (1942) le déplore : « Les promesses même les plus officielles furent oubliées. En fait, devant la question de la protection et de la réserve des Hautes-Fagnes, on s'est retrouvé, en 1924, au même point qu'en 1910 (...) »

Et le combat recommence... À l'échelle nationale, les associations actives s'unissent pour fonder, en 1928, le Comité national de défense de la nature. Dans les



↑ Deux figures emblématiques parmi les pionniers de la défense du milieu fagnard. À gauche, Léon Fredericq, du temps du Comité de défense de la fagne, à droite, Albert Bonjean, à l'inauguration de la croix des fiancés en 1931.

Fonds Fredericq (ULg)



↑ L'association *Le Vieux Liège*, pilotée par Charles J. Comhaire, contribua également à sensibiliser l'opinion aux particularités du milieu fagnard. La Balade annuelle du *Vieux-Liège à la Baraque-Michel* connut plusieurs éditions avant 1914. Ci-dessus, celle de 1910.

Fonds Fredericq (ULg)

Hautes-Fagnes (devenues quasi entièrement belges après la rectification des frontières), les militants poursuivent leur action. L'asbl « Les Amis de la Fagne » se crée en 1935, sous la présidence d'A. Bonjean et d'A. Freyens, à l'occasion d'un nouveau projet d'envergure : un réservoir de retenue sur la Hoëgne supérieure. À la suite d'une conférence de R. Bouillenne à Verviers, ils décident également de créer la revue *Hautes Fagnes*, afin de collaborer à la défense et à l'illustration du haut plateau (Bouillenne, 1956). Depuis lors, l'association n'a de cesse de dénoncer les menaces qui pèsent sur la fagne et d'œuvrer à sa préservation.

Les scientifiques aussi sont sur la brèche (on trouvera d'autres détails à ce sujet dans Streeel, 2006). L'année 1924 est marquée par l'implantation d'une station scientifique de l'université de Liège, sous la houlette de L. Fredericq et de R. Bouillenne. Cet avant-poste permet l'intensification des études et des observations du milieu fagnard, bases des arguments en faveur de sa conservation. L'héritage de L. Fredericq s'enrichit de nombreuses études de R. Bouillenne et de ses collaborateurs. En particulier, leurs hypothèses sur le fonctionnement hydrologique des tourbières semblent justifier la protection de ces écosystèmes dans l'intérêt des populations ; ces théories seront donc abondamment utilisées dans toutes les tentatives pour convaincre le monde politique (Bouillenne, 1943). Soulignons toutefois que les publications de cet auteur susciteront la controverse dans les milieux scientifiques (Wastiaux, 2008) et que ces divergences n'auront sans doute pas échappé aux décideurs ni aux auteurs de projets.

Quoiqu'il en soit, les chercheurs de la station scientifique font preuve d'acharnement mais aussi de réflexion sur le débat. Leurs considérations vont plus loin que la « simple » protection visant à sauvegarder des « échantillons représentatifs » d'espèces, de complexes écologiques ou de terroirs géographiques. Ils insistent sur l'importance de la conservation ou de la restauration des équilibres naturels (Bouillenne, 1951). On trouve dans leur

argumentaire les prémices de la gestion avec, en filigrane, la grille d'analyse de ce que l'on appellerait maintenant les services écosystémiques.

Pendant cette période d'entre-deux-guerres, les menaces ne manquent pas. Outre la reprise du programme d'assainissement (c'est-à-dire de drainage) dans différentes fagnes, un projet d'exploitation industrielle de la tourbe dans la fagne Wallonne mobilise les militants. Bouillenne (1942) relate en détail cette âpre lutte menée entre 1928 et 1930. Les défenseurs des tourbières reçoivent un appui national, de la part de la Commission des monuments et des sites et du tout jeune Comité national de défense de la nature. Les scientifiques, entendus comme experts, développent les raisons scientifiques, esthétiques, touristiques et économiques qui justifieraient le rejet de ce projet. Finalement, il est refusé de justesse, mais Bouillenne (1942) constate amèrement que « les trois premières raisons n'auraient pas suffi à arrêter la destruction systématique de la Fagne wallonne : car, à cette époque ni les autorités communales intéressées, ni l'opinion locale n'y étaient accessibles ». Et de citer le *Grenz-Echo* du 19 avril 1930 : « On vit de bonne soupe et non de beau langage et en vérité ce territoire nous appartient. Ce ne sont pas quelques touristes ni quelques savants qui nous empêcheront d'agir selon l'intérêt de la Commune. » C'est donc uniquement la non-viabilité économique, mise en évidence par les études scientifiques, qui a fait pencher la balance.

Cet épisode montre bien la précarité à laquelle les espaces fagnards restent soumis et la nécessité d'une protection effective et durable. Dans son analyse de l'effort de protection, Bouillenne (1942) rend hommage à l'enthousiasme dont ont fait preuve de très nombreux intervenants, mais il regrette l'échec de nombreuses tentatives et l'instabilité de la sauvegarde obtenue. Il prône « un mode d'interventions coordonnées, placées sous l'égide de la science » (Bouillenne, 1942) mais tenant compte des réalités. Ainsi, selon lui, le dédommagement des propriétaires est une condition de réussite (Bouillenne, 1956). Les tractations se poursuivent donc ; la station scientifique multiplie les contacts avec les communes et avec les autorités nationales.

En 1935, le Gouvernement crée un comité ministériel restreint ayant pour objet la conservation et la mise en valeur de la région de Spa et des Fagnes. Cet organe se réunit et consulte les scientifiques, laissant poindre l'espoir d'un aboutissement rapide (Bouillenne, 1937). En effet, de nombreux échanges se succèdent, entre 1938 et 1940, entre la station scientifique et les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture, ainsi que le Cabinet du roi Léopold III (Bouillenne, 1956).

C'est la guerre qui, une fois encore, interrompt toutes les actions.

Incorporées dans le Reich allemand, les fagnes deviennent temporairement un parc national sous la direction de M. Schwickerath (Bouillenne, 1956).

L'après-guerre et les derniers soubressauts

Les démarches se poursuivent néanmoins. Un projet d'Institut national belge de la protection de la nature se dessine dès 1944 et est discuté en 1945, mais il n'aboutit pas. En revanche, alors qu'une nouvelle station scientifique est bâtie en 1947, les pourparlers reprennent entre cette dernière et le Gouvernement. D'une part, le ministère des Travaux publics s'intéresse à la protection des Hautes-Fagnes, surtout sous l'angle hydrologique, en particulier dans l'optique du maintien d'un régime et d'une qualité des eaux recueillies dans le lac du barrage d'Eupen. D'autre part, la Commission royale des monuments et des sites propose la protection de huit réserves en Belgique, projet pour lequel divers départements ministériels sont consultés. En outre, la station scientifique obtient en 1949 une entrevue chez le ministre de l'agriculture (Bouillenne, 1956).

Le dénouement semble proche : le Conseil des ministres décide d'inscrire 50 millions de francs au budget de l'année suivante pour l'achat de biotopes intéressants dans les Hautes-Fagnes et le Westhoek. Mais le gouvernement change et des soucis budgétaires (déjà !) poussent les ministres à ajourner le projet.

Pendant cette attente, surgit une nouvelle annonce d'exploitation économique : le projet des « fermes en fagne » consiste à installer des exploitations herbagères sur 200 ha de landes et de landes tourbeuses sur la commune de Jalhay. Malgré le faible rendement annoncé, ce projet se concrétisera, mais la levée de boucliers qu'il a suscitée aboutit à une promesse du Gouvernement de ne plus toucher à l'avenir au territoire fagnard situé au-delà de ces fermes (Bouillenne, 1956).

Le Conseil des ministres est sensibilisé et donne son accord pour des négociations avec les propriétaires des terrains (Bouillenne, 1956).



↑ Une randonnée des Amis de la Fagne en mars 1942. La guerre ne semble pas avoir atténué leur détermination. Coll. privée

L'acte officiel de création de la réserve voit enfin le jour en 1957.

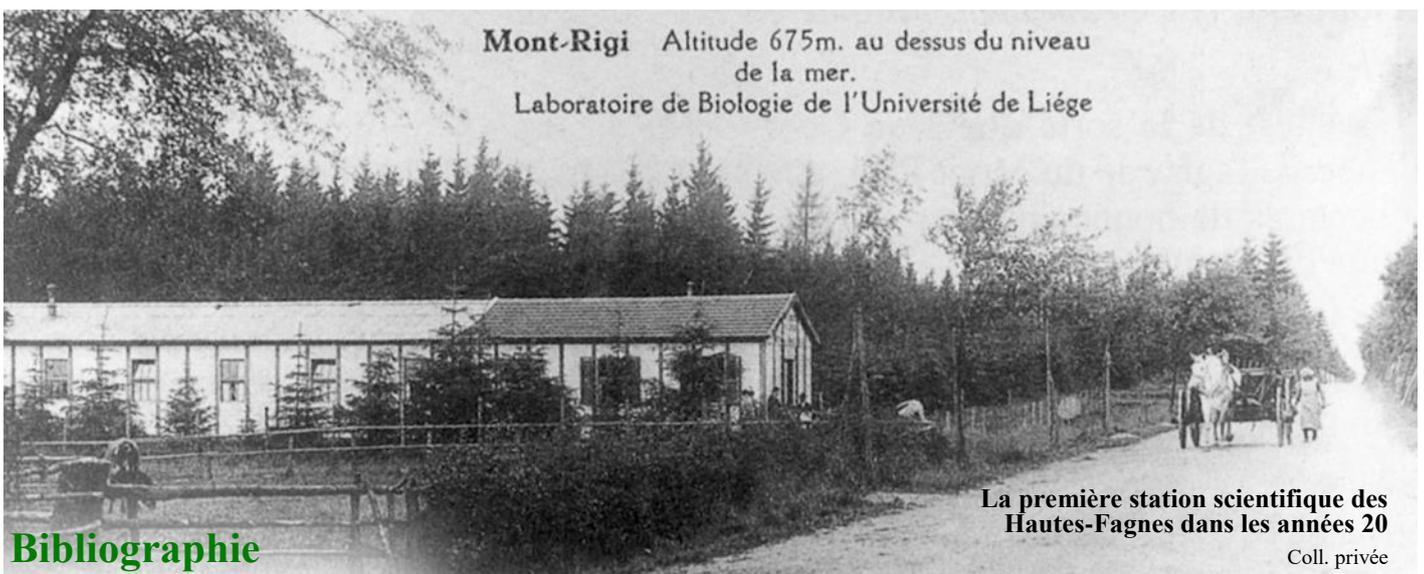
Cet aboutissement est accueilli avec soulagement mais aussi avec une pointe d'amertume. En effet, la sauvegarde a tant tardé à se mettre en place, que « de nombreuses fagnes intéressantes ont été perdues ou ont été altérées », rendant la gestion presque incontournable et souvent complexe (Froment, 1977). On comprend le sentiment d'impuissance des scientifiques, qui avaient depuis longtemps compris l'urgence de la situation en observant les dégradations en cours : « (...) on s'est retrouvé, en 1924, au même point qu'en 1910, mais avec quinze ans de retard pendant lesquels la flore et la faune dans certains endroits ont été considérablement, pour ne pas dire totalement altérés. » (Bouillenne, 1942).

Désappointement aussi quand on prend conscience que, comme le rappelle Froment (1977), c'est parce qu'elle ne présentait plus aucune perspective de rentabilité que la région des Hautes-Fagnes s'est finalement vu accorder le statut de réserve naturelle. À méditer...



↑ Timbre commémorant les 10 ans de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes en 1967.

Cécile WASTIAUX



Bibliographie

- Bouillenne R. 1937. Sur la préservation de la nature. *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, LXX (1) : 60-65.
- Bouillenne R. 1942. *Parcs nationaux. Réserves de beauté et de nature sauvage. Etude de la région des Hautes-Fagnes*. Verviers : J. Ploumhans, 177 p.
- Bouillenne R. 1943. Ne compromettons pas l'équilibre des forces naturelles. Le sol, les réserves d'eau et la végétation. *Extrait des Travaux du Centre d'Etude des Eaux*, II : 1-40.
- Bouillenne R. 1956. Rapport sur les principales démarches tentées en vue de la création d'un Parc National dans les Hautes-Fagnes de Belgique. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 2 : 43-49.
- Bouillenne-Walrand M. 1952. Léon Fredericq. *Revue Médicale de Liège*, VII(8) : 261-265.
- Froment A. 1977. La réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes. *Bulletin des Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique*, 25 : 13-17.
- Klausner K.-D., Nekrassoff S., Paquet M. et Rauw B. 2011. 1911, les Hautes-Fagnes en feu. *Chronique de l'incendie à travers la presse régionale*. Waimies : Haute Ardenne, Les Amis de la Fagne, Zwischen Venn und Schneifel, 132 p., 1 c. h.-t.
- Massart J. 1912. *Pour la protection de la nature en Belgique*. Bruxelles : Lamertin, 308 p.
- Strel M. 2006, L'Université de Liège et la Station scientifique des Hautes-Fagnes parmi les acteurs de la création et de l'aménagement des Réserves naturelles domaniales, *Hautes Fagnes*, 2006-1 : 10-19.
- Wastiaux C. 2008. Les tourbières sont-elles des éponges régularisant l'écoulement ? *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 50 : 57-66.

En quête de moments oubliés



Voici quatre clichés datant de l'entre-deux-guerres. Nous ne sommes pas parvenus à identifier les événements auxquels ils font référence. Le premier est daté de 1935. Les trois autres font partie d'une même série.

Si vous pouvez les identifier, ou si simplement vous avez une « piste », n'hésitez pas à nous en faire part (haute.ardenne@skynet.be)



Le Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel fête

Les 60 ans de la Réserve Naturelle des Hautes Fagnes

Pour quitter l'été dans la convivialité, la direction, les équipes et les partenaires du « *Parc naturel Hautes Fagnes- Eifel* » invitent tous ses habitants, ceux de ses douze communes et de partout ailleurs à venir partager un programme d'activités (voir page ci-contre) pour fêter le 60^e anniversaire de la réserve naturelle au départ de la Maison du Parc-Bostrange !

Un programme plus particulier, sous la forme d'un colloque matinal, sera réservé aux acteurs de terrain (agents forestiers, surveillants auxiliaires, guides nature agréés, scientifiques, personnel des infrastructures d'accueil).

Programme

9h00 à 9h30 : Accueil des participants

9h30 à 9h45 : Mots de bienvenue

par Monsieur OSSEMANN, Président du Parc Naturel Hautes Fagnes Eifel,
par Monsieur Jean-Pierre SCOHY, Inspecteur Général, Département de la Nature et des Forêts,
par Monsieur Marc HERMAN, Inspecteur Général, Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois.

9h45 : Petits mammifères des Hautes Fagnes et alentours : quelques spécificités

par Madame Vinciane SCHOCKERT, Chargée de Mission de la Convention SPW/ULg « Mammifères » à l' Université de Liège.

Les Hautes Fagnes n'ont jamais porté de glaciers.

par Monsieur Etienne JUVIGNE, Professeur émérite, Université de Liège

10h30 : Questions et discussions

10h45 : Pause et café

11h00 : Quoi de neuf dans la restauration des habitats dans la RND des Hautes Fagnes ?

par Monsieur Philippe FRANKARD, Attaché scientifique, Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois et Monsieur René DAHMEN, Attaché, Département de la Nature et des Forêts.

Quel avenir pour le tétras lyre dans les Hautes-Fagnes ?

par Monsieur Pascal PONCIN, Professeur à l'Institut de Zoologie de Université de Liège.

12h00 : Questions et discussions

12h15 : Conclusions

par Madame C. HALLET, Directrice de la Direction de la Nature, Département de la Nature et des Forêts.

Réservation indispensable avant le 15 septembre auprès de

Haute Ardenne ASBL - Station scientifique des Hautes-Fagnes

Route de Bostrange, 137 - B-4950 ROBERTVILLE - Tél: 080/447273 - Fax: 080/447274

haute.ardenne@skynet.be

FÊTE DU PARC 60 ANS

de la Réserve Naturelle

ACCÈS GRATUIT



23 et 24 septembre

de 11h à 19h

MAISON DU PARC-BOTRANGE
Route de Botrange 131 à 4950 Waimes

MUSIQUE / ANIMATIONS / GASTRONOMIE

 www.botrange.be



Rendez-vous à la Maison du Parc-Bostrange

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24
DE 11H À 19H

ANIMATIONS DIDACTIQUES ET LUDIQUES « OUTDOOR »

- 3 promenades balisées par le DNF, dans la réserve naturelle
- grand jeu de piste pour les enfants
- plusieurs promenades thématiques guidées, char à bancs
- de nombreux ateliers : fabrication de papier, de bougies recyclées, de nichoirs à insectes, cuisine et potager, sensibilisation à la nature, grimage, mimes, tir à l'arc, démonstration de ski à roulette, biathlon, trottinettes, équilibre
- promenade en ânes ou en calèche et bien d'autres surprises !

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE « GUSTATIF » DANS PLUSIEURS ESPACES « INDOOR »

- producteurs locaux
- bar à vins bio
- bières spéciales
- barbecue en terrasse
- acteurs de l'économie locale

DEUX EXPOSITIONS D'EXCEPTION

- « Les 60 ans de la Réserve naturelle »
- « Les Trésors de l'Archivothèque de Sourbrodt »

AMBIANCE MUSICALE TOUTE LA JOURNÉE : MÉNESTRELS, ACCORDÉONISTES ...

Samedi 23/9 à 17h30, sous chapiteau :

- un concert folk-celtique par «The Thousand Sails »

Dimanche 24/9 à 13h30 et 15h30, sous chapiteau :

- concerts par l'Orchestre symphonique du Conservatoire de la Ville de Verviers : 80 musiciens sur le Haut Plateau Fagnard !

NAVETTE GRATUITE

Le site uniquement accessible à pied.

NAVETTE GRATUITE RÉGULIÈRE (AUTOBUS) :

Arrêt à hauteur des parkings de la Baraque Michel, du Mont Rigi, du Signal de Botrange de la Maison du Parc-Bostrange et du Domaine des Hautes Fagnes à Ovifat.

FEST DES NATURPARKS 60-JÄHRIGES

Bestehen des Naturschutzgebiets

KOSTENLOSER
EINTRITT



23. und 24. September

von 11 bis 19 Uhr

NATURPARKZENTRUM BOTRANGE
Route de Botrange 131 - 4950 Weimes

MUSIK / ANIMATIONEN / GASTRONOMIE

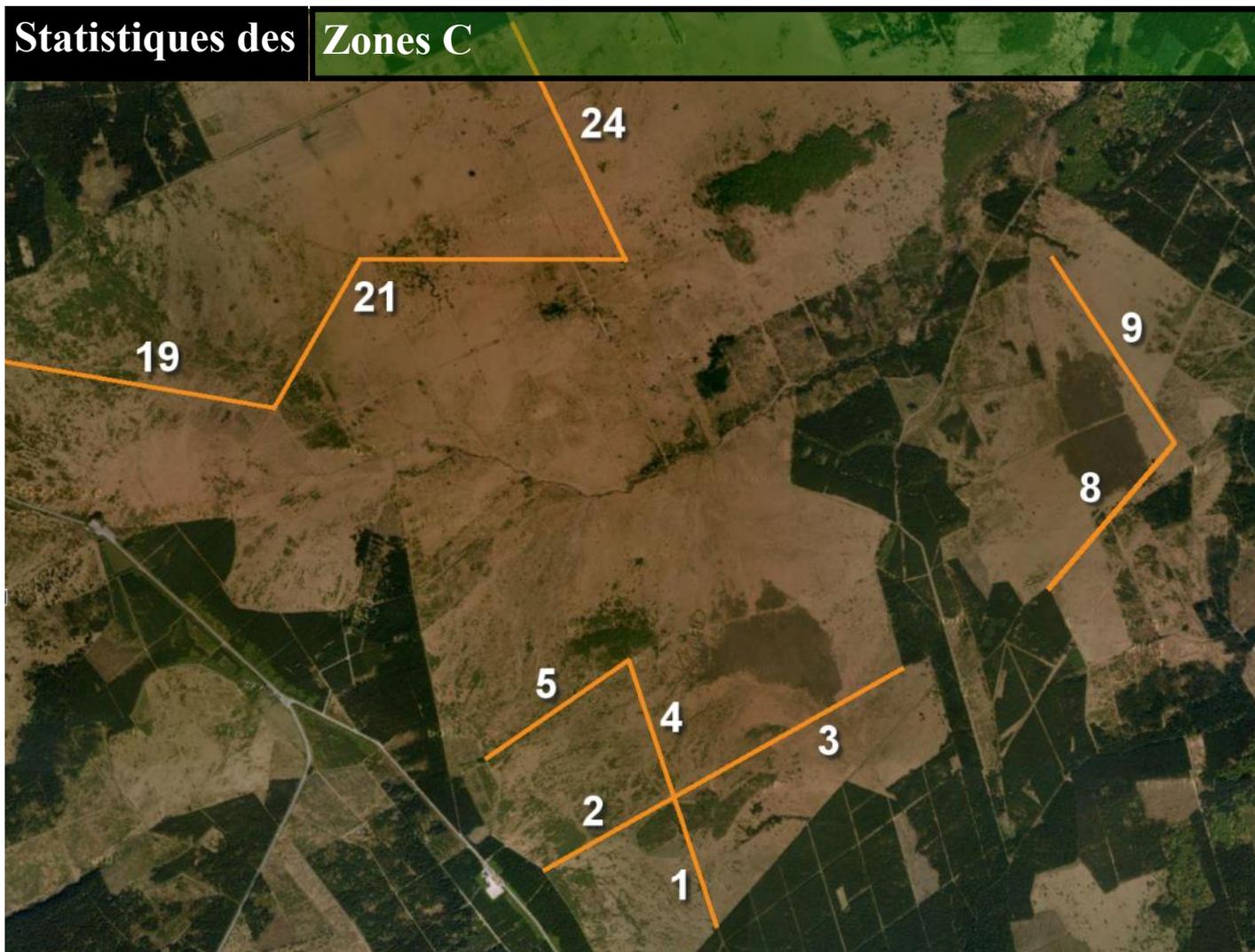
 www.botrange.be



ROUTE DE BOTRANGE 131 – 4950 WAIMES !

Cette fête vous est offerte par l'ASBL « Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel » avec le soutien financier de son Pouvoir Organisateur, la Province de Liège.

Statistiques des Zones C



Janvier 2017 - Aucune balade

Février 2017 - Répartition par circuit par jour

FÉVRIER	Jours														Total		
Circuits	11	19															
2+4+5	10																10
1+4+5	15	24															39
																	49

Février 2017 - Répartition par piste par jour

FEVRIER	Jours														Total		
Pistes	11	19															
1	15	24															39
2	10																10
3																	0
4	25	24															49
5	25	24															49

Mars 2017 - Répartition par circuit par jour

MARS	Jours																Total	
Circuits	1	2	4	6	7													
2+4+5	23	2	17	15														57
19+21			2															2
19+21+24					1													1
																		60

Mars 2017 - Répartition par piste par jour

MARS	Jours																Total	
Pistes	1	2	4	6	7													
1																		0
2	23	2	17	15														57
3																		0
4	23	2	17	15														57
5	23	2	17	15														57
8																		0
9																		0
19			2		1													3
21			2		1													3
24					1													1

Juin 2017 - Répartition par circuit par jour

JUIN	Jours																Total	
Circuits	24	25																
2+3+3+1	1																	1
1+2	4																	4
2+3+3+2		11																11
																		16

Juin 2017 - Répartition par piste par jour

JUIN	Jours																Total	
Pistes	24	25																
1	5																	5
2	5	22																27
3	2	22																24
4																		0
5																		0

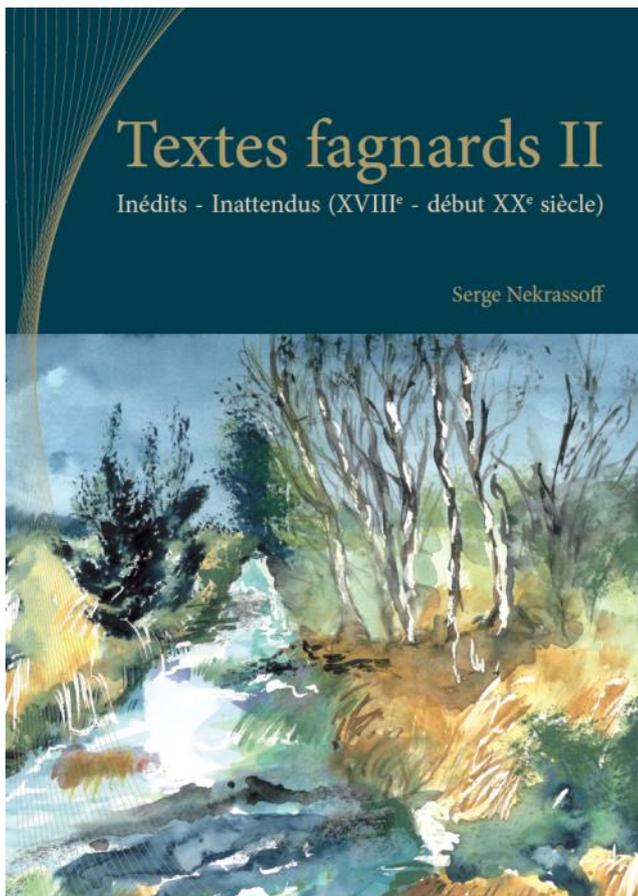
Juillet 2017 - Répartition par circuit par jour

JUILLET	Jours																Total
Circuits	5	6	7	9	10	14	28	31									
2+3+1+2	2					6											8
1+3		9															9
1+2			7		13												20
2+3				20													20
19+21+24							10										10
2+3+3+2								1									1
																	68

Juillet 2017 - Répartition par piste par jour

JUILLET	Jours																Total
Pistes	5	6	7	9	10	14	28	31									
1	2	9	7		13	6											37
2	4		7	20	13	12		2									58
3	2	9		20		6		2									39
4																	0
5																	0
8																	0
9																	0
19							10										10
21								10									10
24								10									10

Commentaires : le nombre de visiteurs en zones C en début d'année a atteint son niveau le plus bas depuis l'établissement des statistiques de fréquentation. L'état des pistes doit évidemment être pris en considération. Les abondantes chutes de neige expliquent sans doute l'absence de promenades du mois de janvier. Mais il apparaît également que la demande émanant des visiteurs de la réserve est de plus en plus faible. La possibilité de randonnée en zones C semble être devenue méconnue. Il n'y a d'ailleurs pas/plus de véritable publicité planifiée autour du « produit ». La signalisation décrit bien les conditions d'accès aux zones C, à savoir l'obligation d'être accompagné d'un guide mandaté, mais ne donne pas la procédure pour bénéficier de leur service. Et il faut aussi se demander si la demande de randonnées en zones C n'était pas plutôt attachée à une ancienne génération de fagnards.



Avec la publication des premiers *Textes fagnards inédits – inattendus*, toute la documentation rassemblée était loin d’avoir été exploitée. L’esprit de cette deuxième livraison reste le même: explorer des pistes de recherches inhabituelles, méconnues, ou encore insoupçonnées, afin d’y découvrir des informations susceptibles de compléter nos connaissances de la haute Ardenne et des Hautes-Fagnes.

Même si ces deux recueils sont inspirés par une approche de nature historique, ils procèdent en même temps d’une démarche pluridisciplinaire. Leurs textes contribuent de cette manière à construire une histoire socio-environnementale du haut plateau. L’historien est éclairé par le contexte écologique pour comprendre les événements. Quant au botaniste ou au zoologiste, ils trouvent, dans les récits des activités ancestrales des populations, des pistes pour expliquer les caractéristiques des milieux, des habitats actuels. Ainsi, les facteurs anthropiques capables de modifier un milieu sont mieux connus sur le long terme. D’autres disciplines ne sont pas en reste. Par exemple, certaines chroniques présentent un réel intérêt pour l’étude des conditions météorologiques autrefois, voire du climat, à une échelle locale.

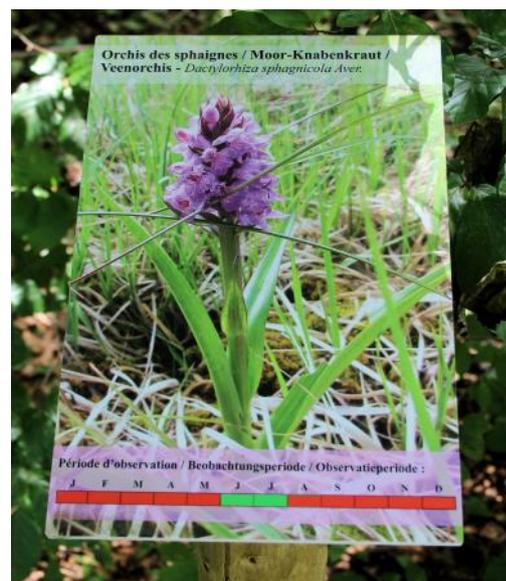
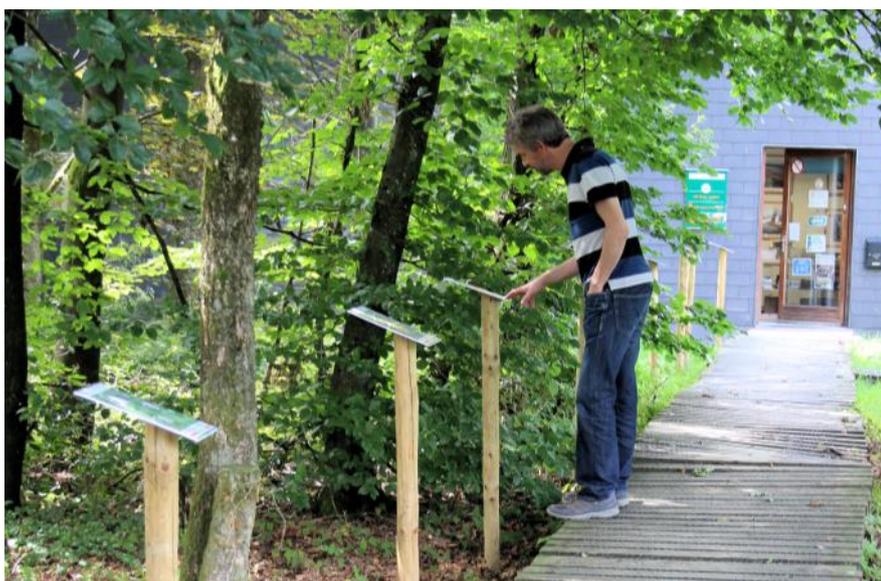
C’est notamment cet esprit pluridisciplinaire que partageaient les premiers chercheurs résidant à la station scientifique des Hautes-Fagnes dans l’entre-deux-guerres, comme en témoignent les nombreux commentaires et comptes-rendus transcrits dans le journal de bord de la station. Ce document a été mis à l’honneur, une manière de célébrer le bicentenaire de l’université de Liège.

S. Nekrassoff, *Textes fagnards II. Inédits—inattendus (XVIII^e—début XX^e siècle)*, 2017, 71 p., illustrations en couleurs. Prix : 12 € (+ frais de port) .

Tous les ouvrages peuvent être commandés à l’asbl Haute Ardenne

Infos : 080/ 44.72.73 - haute.ardenne@skynet.be / aussi disponibles à notre bureau d’accueil de Mont-Rigi.

Brèves Information didactique au bureau d’accueil de Mont-Rigi



Toujours soucieuse d’informer le public, l’asbl Haute ardenne a agrémenté le sentier en caillebotis menant vers le bureau d’information d’une dizaine de petits panneaux qui présentent les espèces végétales les plus caractéristiques des landes et des tourbières de la haute Ardenne.

Le 23 avril dernier, une mission coordonnée par l'ULg et l'IRNSB se rendait en Suède munis des autorisations adéquates et accompagnée du WWF et du DNF pour y capturer 10 Tétras lyres (5 mâles et 5 femelles) dans des sites où l'espèce est encore très abondante. L'équipe s'est intégrée dans la mission de collègues néerlandais et allemands, expérimentés pour réaliser ce type d'opération, étant déjà impliqués dans des projets de translocation depuis plusieurs années. Le 27 avril au matin les oiseaux capturés avec succès prenaient le chemin de la Belgique. Dès leur arrivée, le lendemain, ils ont été bagués et, pour certains, munis d'un émetteur utile à assurer leur suivi. Tous ont ensuite été relâchés dans les Fagnes avec précautions.

Cette première opération, qui s'est donc déroulée parfaitement, signe l'espoir de revoir en nombre le symbole du Parc Naturel, au travers d'un projet ambitieux mais combien enthousiasmant pour les partenaires qui le portent et au-delà, pour la Nature tout simplement.

Début mai, une conférence de presse tenue à la station scientifique des Hautes-Fagnes présentait le projet aux journalistes venus nombreux. Ce sont des extraits du dossier de presse que nous retranscrivons dans cet article.

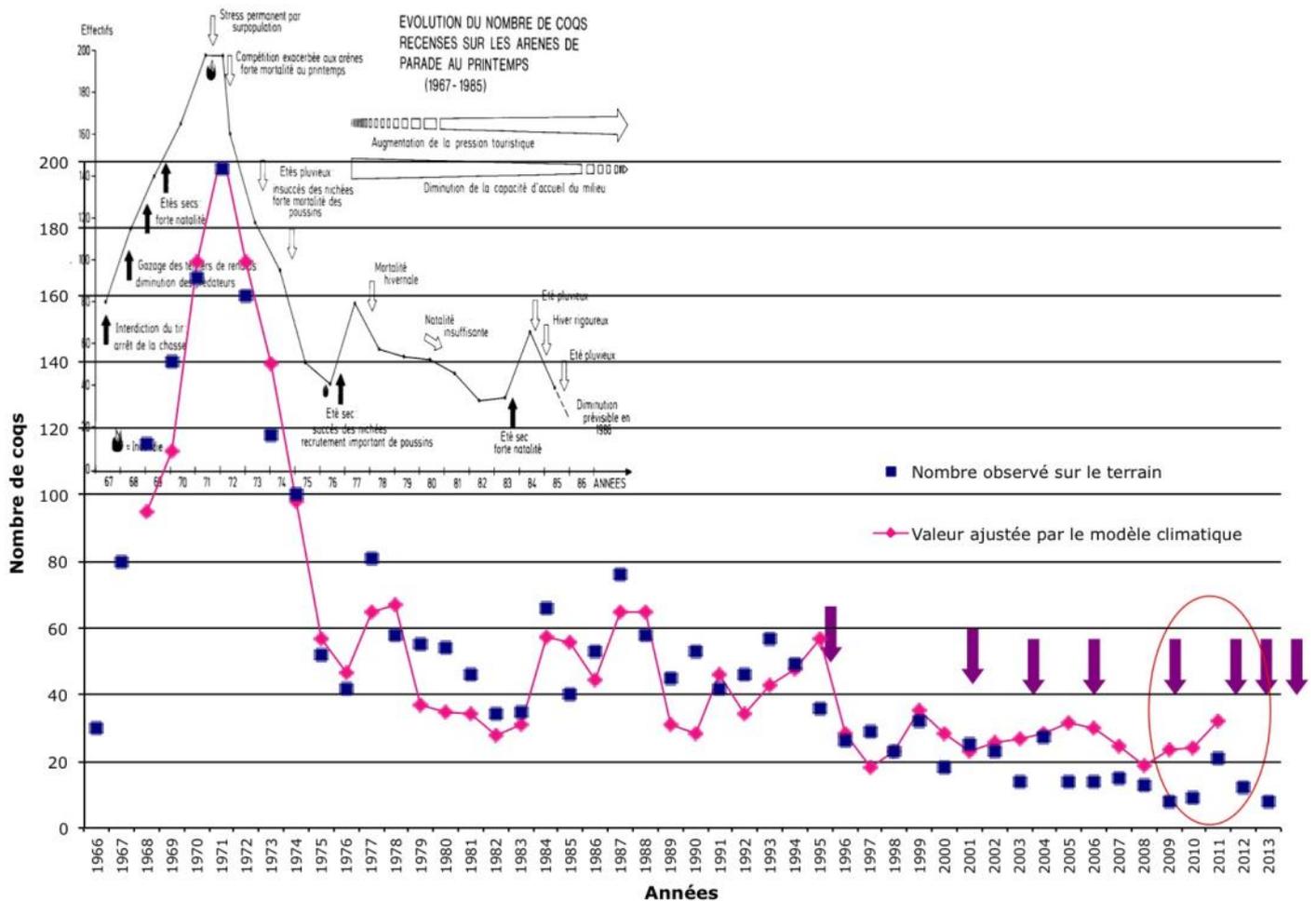


Objectifs

Le but de ce projet est de donner un souffle nouveau à la dernière population de Tétras lyres (*Tetrao tetrix*) qui subsiste dans la Réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes (2 mâles et 1 femelle recensés en 2017). L'enjeu est d'aider l'espèce à remonter à un niveau de population viable à moyen puis à plus long terme (entre 80 et 160 individus mâles et femelles confondus), afin de sauver l'espèce de l'extinction en Belgique. Les populations continentales du Tétras lyre (*Tetrao tetrix tetrix*) sont couvertes par l'annexe I de la Directive Oiseaux (79/401). Il s'agit également d'une « espèce Natura 2000 » en Région wallonne. Les populations d'Europe occidentale continentale ont quasi toutes disparu, et la population des Hautes-Fagnes est une des toutes dernières en Europe du Nord-Ouest et la dernière en Belgique.

Contexte et justification de l'action

- Le Tétras lyre est une des rares espèces d'oiseaux qui affiche un comportement reproducteur particulier et original, où les mâles parquent sur des arènes, vitrines offertes au choix des femelles pour l'accouplement.
- Symbole du Parc Naturel des Hautes-Fagnes, espèce patrimoniale et emblématique, le Tétras lyre a aussi valeur écologique d'espèce parapluie (*Umbrella species*), son habitat étant aussi utile à nombre d'espèces d'animaux et de végétaux caractéristiques des mêmes milieux.
- Les campagnes annuelles de recensement des oiseaux ont lieu au printemps. Elles ont permis une modélisation de la dynamique des populations en regard des fluctuations climatiques. Les fluctuations relativement stables des années septante et quatre-vingt ont fait place à un réel déclin de la population des Hautes-Fagnes depuis le milieu des années nonante (figure 1). En 2011, le doublement remarquable de la population recensée et les espoirs de bonne reproduction concomitante se sont évanouis suite à l'important incendie destructeur de l'habitat de reproduction survenu fin avril. Avec seulement un individu mâle et trois femelles recensés en 2016, le danger de disparition pure et simple était imminent à très court terme.
- Les causes de déclin ont été identifiées, elles ont fait l'objet de recherches et de rapports aux autorités administratives compétentes. Le changement climatique global vers un réchauffement sous nos latitudes est trop facilement invoqué comme cause d'un déclin inéluctable et fataliste, alors qu'il favorise aussi un accès prolongé ou précoce à de la bonne nourriture dans les périodes critiques.



La dynamique de population du nombre de coqs recensés aux arènes chaque printemps (carrés bleus) montre une forte augmentation dès l'arrêt de la chasse en 1966, favorisée par une succession d'étés chauds et secs fin des années soixante jusqu'à atteindre un maximum absolu de 198 coqs comptés en 1971. Une forte diminution s'ensuit, puis des fluctuations plus ou moins stables autour d'une moyenne de 50 coqs se sont mises en place pendant 20 ans, corrélées aux variations climatologiques annuelles. Un réel déclin est observé depuis 1995. Les flèches mauves vers le bas montrent que le nombre de coqs (carrés bleus) est, depuis les années 2000, trop souvent bien inférieur à la prédiction du modèle mathématique, basé sur les conditions climatiques des périodes de reproduction et de croissance des jeunes et de l'hiver précédents (losanges roses). D'autres facteurs que les facteurs climatiques ont un impact plus néfaste sur la survie des Tétrasyres (M. Loneux et al. : ULg).

Facteurs principaux de succès

- Des actions à court terme et à long terme sont toujours menées par le Département de la Nature et des Forêts, gestionnaire de la réserve domaniale des Hautes-Fagnes pour contrer les pressions négatives sur l'espèce. Les travaux d'ouverture et de restauration de l'habitat, entrepris à grande échelle au cours du projet LIFE de 2007 à 2012 ont donné une impulsion décisive à l'amélioration de la mosaïque d'habitat favorable, et à la diminution du morcellement.
- La population est aujourd'hui isolée et ne peut plus être renforcée naturellement par un afflux spontané d'oiseaux limitrophes, trop distants de la population belge. Les populations reproductrices les plus proches, sont celles du Parc National de Sallandse-Heuvelrug aux Pays-Bas (250 km à vol d'oiseau vers le Nord), de la réserve de Biosphère de la Rhön en Allemagne (450 km à vol d'oiseau vers l'Est), et de la réserve de Lüneburger Heide dans le Nord de l'Allemagne (600 km à vol d'oiseau vers le Nord-Est).

- La variabilité génétique est basse et traduit l'isolation avérée et ancienne de la population. Elle n'est cependant pas une cause qui expliquerait la diminution récente. La formidable hausse de population de 2011 a démontré que les potentialités de reproduction en 2010 n'étaient pas, alors, affectées par un quelconque problème de consanguinité.
- L'espèce est un symbole à valeur patrimoniale dont l'image est bien connue du grand public. Un renforcement peut donc mobiliser un large soutien et une aide complémentaire du grand public.

Solution proposée

La solution proposée est celle d'un lâcher d'oiseaux exogènes pour renforcer la population. Deux possibilités réalistes et efficaces qui tiennent compte des leçons des opérations tentées en Europe depuis plus de 30 ans ont été retenues.



↑ Zone de capture en Suède.

1. La première est une translocation d'individus sauvages capturés dans une contrée où l'espèce est abondante, et où la capture et l'exportation des oiseaux vivants sont autorisées (la Suède est le seul pays européen qui autorise ce genre d'opération).
2. La seconde est un lâcher d'oiseaux ayant grandi en semi-captivité dans un enclos mimant les conditions naturelles selon le modèle polonais « Born to be free ».
3. Le devenir des oiseaux relâchés, quelle que soit leur origine, sera suivi régulièrement par un monitoring télémétrique GPS semi-automatique.

Ces options ne sont pas exclusives, mais complémentaires, afin d'assurer un nombre minimum d'oiseaux lâchés annuellement qui soit supérieur à 10. Elles impliquent des mesures d'accompagnement communes pour leur réussite. Chacune devra se prolonger pendant un minimum de 5 ans, pour permettre une intégration dans la population sauvage des oiseaux introduits et pour évaluer les chances de succès à long terme.

Méthode : pourquoi ces options ?

Les translocations à partir d'oiseaux suédois capturés au printemps ou en automne et relâchés immédiatement sont menées par nos confrères depuis 2010 dans la réserve de Biosphère de la Rhön (D) et depuis 2012 dans la réserve de Sallandse-Heuvelrug (NL). Les oiseaux importés se reproduisent, des jeunes nés par la suite portent bien des marqueurs suédois dans leurs gènes, les chances de survie du Tétrás lyre dans ces réserves semblent réelles. Dans un second temps, nous envisageons des lâchers d'oiseaux élevés selon la méthode « Born to be free ». En effet, les leçons de décennies d'élevages plus classiques avec échec de l'implantation durable des oiseaux lâchés, nous poussent à privilégier un modèle d'élevage mieux intégré. Dans une situation où une conjoncture compliquée, une réponse innovante peut faire la différence. La station scientifique des Hautes-Fagnes au Mont Rigi (ULg) permet de bénéficier des infrastructures scientifiques adéquates pour le suivi et la mise en œuvre des opérations sur le terrain ainsi que pour les développements en laboratoire.

Contenu du projet

Pour le volet « translocation à partir d'oiseaux suédois », il a été possible de participer et coopérer à la mission de nos confrères hollandais et allemands dès avril 2017, ayant obtenu l'accord des autorités suédoises pour le prélèvement et l'exportation, et l'accord des autorités wallonnes pour l'importation et la translocation.



↑ Une femelle vient d'être capturée.

↓ Des boîtes particulières ont été assemblées pour l'occasion. Suède - Hautes Fagnes en moins de 24 heures



↓ Prise de mensurations et équipement des sujets (bague et balise émettrice). Six balises permettent de suivre les déplacements de six sujets sur les 10.



↓ Arrivée en fagne. Les sujets sont d'abord libérés dans un sas. Ils pourront ainsi décider du moment où ils découvriront leur nouveau milieu.



Plus value en terme d'image et de sensibilisation du grand public

L'aspect communication et diffusion devrait donner au grand public, très demandeur, la possibilité de voir enfin ces Tétrax lyres pour lesquels on consacre tant d'effort. Toutefois, un peu de patience car un facteur majeur de la réussite de l'opération est la nécessaire quiétude. Plus que jamais, il est important que les promeneurs respectent les consignes de circulation en Hautes Fagnes et ne quittent pas les sentiers balisés et ouverts à la circulation du public.

Promoteurs

Université de Liège (Unité de Biologie du Comportement) - IRSNB, Direction Opérationnelle Nature (Centre de bagage BeBirds et Unité Biologie de la Conservation) - SPW (DNF et DEMNA).

Partenaires

WWF - SPADEL - Pairi Daiza Foundation.

Les résurgences ferrugineuses en haute Ardenne

Cela fait maintenant un certain nombre d'années que le professeur Vanderschueren traque le « rouge » dans tous les coins du Massif de Stavelot. Bien entendu, il ne faut pas entendre ici une vindicative chasse aux sorcières à connotation politique. L'expression qu'il utilise qualifie les diverses résurgences d'eau ferrugineuse qui généralement affectent des tons orange à rouge. Les plus célèbres sont évidemment les pouhons, ceux de Spa, mais aussi celui de l'abbé Pietkin sur la rive gauche de la Rur, en amont de Bosfagne. Mais d'autres formes de résurgences existent : sources, simples mares, puits, forages, captages (particulièrement intéressants pour la pureté - minérale - du produit) ou encore roches suintantes.



C'est au cours d'une matinée thématique à la station scientifique, le 18 août à Mont-Rigi, qu'il a exposé l'essentiel des caractéristiques de ces résurgences. C'est évidemment la teneur de l'eau en fer qui explique leur rougeoiement. Tant que l'eau circulait en profondeur dans les roches, le fer y demeurerait à l'état soluble. Une fois en surface, en contact avec l'air, il s'oxyde et se solidifie pour donner de la rouille. C'est le processus élémentaire, qui donne des dépôts purement minéraux aux tons orangés. Quand des bactéries s'en mêlent, les dépôts deviennent bactériens et sont plutôt jaunâtres sur sites, mais virent au brun au séchage.



↑ Du « rouge » en bordure de la Rur, à proximité du parking de Bosfagne.

Quand il y a du fer, le radon n'est pas loin ! C'est une autre caractéristique des résurgences ferrugineuses : elles dégagent du radon, élément émettant une radio-activité naturelle. Les mesures sont très variables d'une résurgence à l'autre, très faibles ici, mais à certains endroits relativement élevées. On trouve assez fréquemment plusieurs centaines de becquerels (Bq) par mètre cube et par kilo de matière sèche ¹

Son exposé avait deux objectifs. Devant un parterre de fagnards (surveillants auxiliaires, forestiers, scientifiques), il souhaitait obtenir une assistance sur le terrain. Pour disposer d'un recensement complet des résurgences sur le massif de Stavelot, l'exploration du haut plateau fagnard doit être entreprise. Le professeur Vanderschueren a donc sollicité la collaboration des participants auxquels il a demandé de lui communiquer les coordonnées des résurgences qu'ils rencontreraient sur le terrain afin qu'il puisse, ensuite, y récolter des échantillons et procéder à leur analyse.

Au-delà de l'intérêt strictement scientifique du sujet, il s'agissait aussi d'attirer l'attention sur la valeur patrimoniale de ces résurgences, et plus particulièrement des pouhons. Ils ont constitué, pendant des siècles, et sans doute encore pour beaucoup de nos grands-parents, la principale ressource d'eau potable dans les villages de la haute Ardenne. A tort ou à raison,

(1) Un becquerel correspond à l'émission d'une particule alpha par seconde, soit une désintégration par seconde. Le record obtenu pour une résurgence ferrugineuse en haute Ardenne est de 3 000 becquerels par m³ et par kilo. Il est unique dans sa catégorie. Pour se faire une idée de ce que cela représente en termes de dangerosité, la législation wallonne fixe le seuil de tolérance dans une habitation à 300 becquerels par m³. Bien entendu, pour courir un risque réel, il faut tenir compte de la durée d'exposition.



Les pouhons ferrugineux en quelques mots

Les eaux infiltrées profondément (20 à 50 m) vont séjourner plusieurs semaines, voire plusieurs mois, au contact de roches (quartzophyllades cambriens) chargées en éléments divers : **fer** (prédominant), calcium, magnésium, sodium. A la faveur de réactions chimiques où interviennent du soufre et de l'hydrogène, ces éléments se dissolvent et s'allient à l'eau qui regagne ensuite la surface avec une composition considérablement enrichie. Ces lieux de résurgence sont appelés localement **pouhons**. Au Pouhon Pietkin (ci-dessus), la couleur fortement orangée de l'eau indique une importante teneur en fer, désagréablement perceptible au goût, mais sans danger si consommée modérément.

ils ont aussi été fréquemment considérés comme fournissant une eau aux vertus curatives, d'ailleurs diverses, et ont suscité un engouement parfois déraisonné. Spa ne doit-elle pas sa célébrité à ses pouhons, à tel point que son nom, commué en nom commun, est utilisé internationalement ?

Malheureusement, il faut aujourd'hui regretter, à quelques exceptions près, l'état déplorable de ce patrimoine. Ils sont des dizaines à l'abandon, condamnés à l'oubli, recouverts par la végétation, inondés faute de canalisation pour évacuer l'eau.

Or, les moyens pour les restaurer et les mettre en valeur sont dérisoires : aménager les abords et les entretenir, assurer l'écoulement de l'eau, élever un muret. Et si l'on souhaite leur attribuer un rôle éducatif, il suffira d'une signalisation sommaire et d'un panneau didactique. Somme toute, de la bonne volonté et un investissement insignifiant.

Sensibiliser au problème, c'est déjà commencer à y remédier.

Serge NEKRASSOFF



↑ La teinte de l'eau à quelques mètres du pouhon Pietkin.

En vente à l'asbl Haute Ardenne

Fagne Wallonne /Im Wallonischen Venn	2.50 €
Fagne de la Poleur/ Poleur Venn/ Het veen van Poleur	2 €
Les Hommes et les Hautes Fagnes / Die Menschen und das Hohe Venn	2.50 €
Le Pavé de Charlemagne(Fr - All)	5 €
Contes, légendes et autres histoires autour des Hautes-Fagnes	12 €
Lès Troufleûrs de Zôrbrôt (All)	5 €
A la recherche du paysage perdu de l'Euregio (Fr - NI - All -Angl)	1.50 €
Evolution du paysage de l'Euregio Meuse-Rhin	2 €
L'évolution du cours de la Warche au cours des 30 derniers millions d'années	2 €
The Stavelot area of the Euregio Meuse-Rhine from Cambrian to Recent	2 €
Les "viviers" des Hautes Fagnes.....	9 €
Isidor, Brise-Bois, Panache et les autres... Cerfs en Hertogenwald.....	6.50 €
Images et visages des Hautes-Fagnes.....	12 €
Aperçu climatique des Hautes Fagnes	1.50 €
Facettes et secrets de la réserve naturelle des Hautes-Fagnes (Fr - All - NI).....	6.90 €
1911, Les Hautes-Fagnes en feu	12 €
Textes fagnards - Inédits - Inattendus (18e - début du siècle)	12 €
Textes fagnards - Inédits - Inattendus (18e - début du siècle) - vol. 2	12 €
La Baraque Michel et la Croix des fiancés	14 €
Le guide du plateau des Hautes-Fagnes	31 €
CD Fagne d'autrefois	9 €
CD Fleurs et plantes des Hautes-Fagnes	9 €
Hautes-Fagnes. Cartographie ancienne.....	19,50 €
Carte de promenades (IGN) Hautes-Fagnes.....	7 €
Cartes des Hautes-Fagnes (ASBL Amis de la Fagne.....	6€ / 1 ou 20 € / 4
Lot de 10 cartes postales.....	1 €
Carte postale « vintage » (Fr - All - NI)	1 €



Exposition

- Chercheurs et touristes dans la réserve naturelle depuis 100 ans
- Les trésors de l'archivothèque de Sourbrodt

21/08 > 24/09 - MAISON DU PARC - BOTRANGE

Ausstellung

- Forscher und Touristen seit 100 Jahren im Naturschutzgebiet
- Schätze aus den Sourbrodter Archiven

21/08 > 24/09 - NATURPARKZENTRUM BOTRANGE

